



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

SÉANCE DU 29 AVRIL 2025

Réf : CCAS25_25

Effectif légal : 13

Effectif réel : 12

Présents : 7

Pouvoir : 0

Absents : 5

Date de la convocation : 22 avril 2025

PRÉSENTS : Lydie BARBOTTIN, Dominique CHALLOT, Monique GOHIER, Mireille BARREULT, Roselyne NAVEAU, Didier RENAUD, Corinne JARASSIER .

POUVOIR : /

ABSENTS : Christian MICHAUD, Caroline DELPHIN, Vincent BAUDOUX, Bruno MASSONNEAU, Martine BOURGES

DÉLIBÉRATION N°25

RAPPORTEUR : Lydie BARBOTTIN

OBJET : APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2024 - CCAS

Sous la présidence de Mme Lydie BARBOTTIN le Centre Communal d'Action Sociale examine le **compte administratif 2024 du CCAS**.

Le **compte administratif 2024 du CCAS** s'établit comme suit, conformément au document de synthèse présenté :

Section de fonctionnement

Dépenses :246 019,94 €

Recettes :246 019,94 €

Excédent de clôture :0.00 €

Section d'investissement

Dépenses : 16 891,20 €

Recettes : 116 843,91€

Excédent de clôture : 99 952,71€

Hors de la présence de Monsieur le Président, le CCAS :

- approuve le compte administratif 2024 du CCAS.

VOTE

UNANIMITÉ

Dominique CHALLOT, secrétaire de séance

Christian MICHAUD, président du CCAS, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, le 09 MAI 2025



AR Prefecture

N° 25 - Délibération du Centre Communal d'Action Sociale
Ville de Naintré • 86530 Naintré • www.naintre.fr

086-268600491-20250429-CCAS25_25-BF

Reçu le 09/05/2025

Roblé le 09/05/2025